

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 4 janvier 2016 relative à l'intérim des fonctions de chef du bureau de la régulation économique des aéroports à la direction du transport aérien

NOR : DEVA1600696S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du directeur du transport aérien en date du 4 janvier 2016, M. Yoann La Corte, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, adjoint au chef du bureau de la régulation économique des aéroports, est chargé d'assurer l'intérim des fonctions de chef de ce bureau à la direction du transport aérien.